



Procès Verbal de séance de l'Assemblée Générale Annuelle du COS Section Plongée

Le 03 juillet 2014 à 20h00, sur convocation adressée individuellement à tous les adhérents, s'est déroulée à :

**« Salle Permanence COS »
2 Rue Lecointre,
92310 SEVRES,**

L'Assemblée Générale du **COS section Plongée** afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Nomination du président de séance
- 2) Nomination du secrétaire de séance
- 3) Examen et approbation des comptes de l'exercice du 01/08/13 au 31/07/14
- 4) Information concernant les évolutions du club
- 5) Information concernant les sorties du club
- 6) Information concernant le matériel du club
- 7) Information concernant les sorties du club
- 8) Information concernant le matériel du club
- 9) Quitus au bureau actuel
- 10) Nomination ou renouvellement des membres du bureau
- 11) Examen et approbation des tarifs pour la période du 01/08/14 au 31/07/15
- 12) Examen et approbation du budget prévisionnel relatif à la période du 01/08/14 au 31/07/15



Adhérents présents :

BARON Laurent; BARON Marie; BELLUAU Patrick; BISSON Emmanuel; BOURKOWSKY Patrick; BROSSIER Florent; CABOT Michèle; CHANIER Marie-Laure; CHAUVIER Geneviève; CILLEROS Yann; CLEMENT Stéphane; CLEMENT Theo; CODOU Mireille; CORNILLLOT Sophie; CORNILLLOT Jean-Denis; CRISTOFINI Marie; DEVILLERS Sylvain; DOMINGUES David; DREVET Jean-Marc; DUPUIS Christophe; GIL TIERNO Mickael; GRIGNON Christophe; GUILLET Philippe-Michel; GUIOCHON Samuel; HIRSCH Didier; LAPLANCHE Didier; LAUNAY Pascal; LEBouc Patrick; LEJEUNE Anne-Marie; MAKROUM Thierry; NORIN DE LA FORTELLE Florence; ORIoT Philippe; PAVARD Laurent; POMET Alexandre; POMMIER Denis; VAYSSIÈRE Nathalie; VOISIN Charles-Philippe; VOVK Pétrick; WAINBLUM Lena;

Adhérents représentés :

BEAUDOIN Patrick; BOUTOUIL Ahmed; CACOUTEGUY Florence; DUPONT Bernard; DUPUIS Solène; FISCHMANN Jérémy; GUILLET Anna-Eve; GUILLET Estee-Line; JANTZEN Chloe; LAGUERITE Emmanuelle; LANFRANCHI Philippe; LAUNAY Elliot; LAUNAY Phylbie; MAROT François; MAZZUCCO Jean-Luc; PICO Sandrine; POTIER Gerald; RUCHLEJMER Gilles; TESSIER Dominique; VOISIN Gabriel; VOISIN Raphael; VOVK Leila ;

Soit un total de 61 adhérents ou représentés sur 108 inscrits.

Adhérents absent et non représentés :

AKROUR Saber; ALLARD Jean-Pierre; AUSSE DAT Frédéric; BELHADJ-KACEM Selma; BERNAT Frédéric; BERNAT Tom; BOUNET Gwenola; BRUN Christophe; BUSUTTIL Christophe; COUANON Remy; COULOVRAT Stephanie; DUALE Olivier; FOUCAUT Alexandre; FOUCAUT Frédéric; GRIGNON Nathalie; GUIFFANT Lionel; GUIFFANT Penelope; HAZARD Isabelle; HUGO Olivier; LAGGIARD Renaud; LE CLECH Alan; LE CLECH Frédéric; LIMONGI Armand; MARRER MELESE Virginie; MESSE Sebastien; MILLIN Francesca; MULERTT Olivier; MURACCIOLE Carine; NOEL Matthieu; PAJOT Jacques; PENOT Philippe; PIGOT Iseult; PIGOT Pierre-Vincent; PIGOT Siobhan; RENY Jean-Louis; RODIER Denis; SAVOYEN Marion; TANCHOU Eléonore; TANCHOU Séverine; TASSEL Loic; TROTIGNON Clément; VIALTEL Pierre; VIVIEN Pierre-Yves; VIVIER Patrick; WARNIER Patrick; ZANELLO Laurent

Soit un total de 47 adhérents sur 108 inscrits.

Suivant les statuts du COS, le quorum de 10% (11 personnes) est atteint



Résolution 1 :

Nomination du président de séance

Résolution :

L'assemblée générale est invitée à se prononcer sur la désignation du Président de séance

Désignation du Président : M VOVK Petrick fait acte de candidature.

L'Assemblée Générale désigne en qualité de président de séance : M VOVK Petrick

Résolution adoptée à l'unanimité des voix des adhérents présents et représentés.

Résolution n°2

Nomination du secrétaire de séance

Résolution :

L'assemblée générale est invitée à se prononcer sur la désignation du secrétaire de séance

Désignation du secrétaire : M. VOISIN Charles-Philippe fait acte de candidature.

L'Assemblée Générale désigne en qualité de secrétaire de séance : M. VOISIN Charles-Philippe

Résolution adoptée à l'unanimité des voix des adhérents présents et représentés.

Résolution n°3

Examen et approbation des comptes de l'exercice du 01/08/13 au 31/07/14

Voir Annexe A

Résolution :

L'assemblée générale approuve dans leur intégralité et sans réserve les comptes de l'exercice du 01/08/13 au 31/07/14

Résolution adoptée à l'unanimité des voix des adhérents présents et représentés.

Pour information, les comptes 2012-2013 ont été approuvés par le commissaire aux comptes en même tant que l'ensemble des sections du COS

Résolution n°4

Information concernant les évolutions du club

Voir Annexe B

Résolution n'ayant pas fait l'objet d'un vote

Résolution n°5

Information concernant les sorties et manifestations du club

Voir Annexe C

Voir Annexe D

Voir Annexe E

Résolution n'ayant pas fait l'objet d'un vote

COS PLONGEE SOUS MARINE - Club FFESSM N° 07 92 0523

2, rue Lecointre - 92310 Sèvres

<http://cos.plongee.free.fr/>

Email : cos.plongee@free.fr



Résolution n°6

Information concernant le matériel du club

Voir Annexe F

Rappel des conditions de prêts

Appel à candidature pour les volontaires

Résolution n'ayant pas fait l'objet d'un vote

Résolution n°7

Information sur l'activité d'initiation à la photo:

Voir Annexe G

Résolution n'ayant pas fait l'objet d'un vote

Résolution n°8

Information sur la section enfant:

Voir Annexe H

Résolution n'ayant pas fait l'objet d'un vote

Résolution n°9

Quitus au bureau actuel

Les membres actuels du bureau sont : Madame Nathalie Vayssière, Messieurs Laurent Baron, Jean-Marc Drevet, Didier Laplanche, Pétrick Vovk

Résolution :

L'assemblée générale après avoir délibéré, donne quitus de sa gestion au bureau actuel au titre de l'exercice du 01/08/13 au 31/07/14

Résolution adoptée à l'unanimité des voix des adhérents présents et représentés.

Résolution n°10

Nomination ou renouvellement des membres du bureau.

Le bureau sera de 5 membres :

- Un Président
- Un Trésorier
- Un Secrétaire
- Un Responsable matériel
- Un Responsable sorties



Résolution :

Les membres suivants font acte de candidature :

Nomination de Madame Nathalie Vayssière,

10.1 Résolution adoptée à l'unanimité des voix des adhérents présents et représentés.

Nomination de Monsieur Laurent Baron

10.2 Résolution adoptée à l'unanimité des voix des adhérents présents et représentés.

Nomination de Monsieur Jean-Marc Drevet

10.3 Résolution adoptée à l'unanimité des voix des adhérents présents et représentés.

Nomination de Monsieur Didier Laplanche

10.4 Résolution adoptée à l'unanimité des voix des adhérents présents et représentés.

Nomination de Monsieur Pétrick Vovk

10.5 Résolution adoptée à l'unanimité des voix des adhérents présents et représentés.

Résolution n°11

Examen et approbation des tarifs pour la période du 01/08/14 au 31/07/15.

Adhérent			Passager :	55.00 €
Avec Loisir 1 :	230.00€	Avec Loisir 1 Top:	250.00€	
Avec Loisir 2 :	240.00€	Avec Loisir 2 Top :	260.00€	
Avec Loisir 3 :	265.00€	Avec Loisir 3 Top :	290.00€	

Les encadrants bénéficieront du tarif adhérent moins 155.00 €

Résolution :

L'assemblée générale approuve les tarifs pour la période du 01/08/14 au 31/07/15

Résolution adoptée à l'unanimité des voix des adhérents présents et représentés.

Résolution n°12

Examen et approbation du budget prévisionnel relatif à la période du 01/08/14 au 31/07/15

Voir annexe I

Résolution :

L'assemblée générale approuve le budget prévisionnel relatif à la période du 01/08/14 au 31/07/15

Résolution adoptée à l'unanimité des voix des adhérents présents et représentés.



Résolution n°13

Principe d'inscription aux sorties et fosses

Résolution :

Toute inscription aux sorties et fosses ne sera validé qu'à réception de l'acompte.

Résolution adoptée à l'unanimité des voix des adhérents présents et représentés.

Résolution n°14

Principe des acomptes aux sorties et fosses

Résolution :

En cas de désistement, tout acompte est conservé.

Résolution adoptée à l'unanimité des voix des adhérents présents et représentés.

La séance a été levée à 21 h 50

Annexe A : Compte du 01/08/13 au 31/07/14

Annexe B : Evolution des effectifs

Annexe C : Manifestations et vie du club

Annexe D : Les sorties

Annexe E : Ligne Maintiens

Annexe F : Matériel

Annexe G : Section Photo

Annexe H : Section Enfant

Annexe I : Budget du 01/08/14 au 31/07/15

Annexe A : Compte du 01/08/13 au 31/07/14

Comptes 2013-2014

AG Comptes 2013-2014 Budget 2014-2015.xls



Catégories de Revenus		Catégories de Dépenses		Delta	
Budget	Real	Budget	Real	Budget	Ecart
Autres revenus:		Divers:			
Subventions	15 000.00 €	Divers	669.38 €	15 000.00 €	15 000.00 €
Subventions CNDP	1 200.00 €	Divers+Formations	500.00 €	500.00 €	1 039.62 €
Intérêts		Frais Banques	40.00 €	40.00 €	39.20 €
		Assurances	600.00 €	600.00 €	2 437.62 €
Total Autres revenus:	15 000.00 €	Total Divers:	3 895.80 €	13 860.00 €	- 11 515.80 €
Abandon:		Bureaux:			
Abandon N° de frais	4 500.00 €	N° de frais	2 524.62 €	-	-
Total Abandon:	4 500.00 €	Total Bureaux:	2 524.62 €	-	-
Matériel:		Matériel:			
Matériel		Matériel	8 000.00 €	8 000.00 €	2 162.84 €
		Matériel sécurité	2 500.00 €	2 500.00 €	1 954.11 €
		ITV	2 035.00 €	2 035.00 €	3 322.80 €
		Sellac	400.00 €	-	-
		Matériel Adhérents	6 000.00 €	6 000.00 €	-
Total Matériel:	8 400.00 €	Total Matériel:	20 935.00 €	11 421.11 €	3 625.15 €
Encadrement & Formations:		Encadrement & Formations:			
Encadrement	200.00 €	Encadrement	450.00 €	200.00 €	135.00 €
REFAP	200.00 €	REFAP	400.00 €	200.00 €	177.14 €
Total Encadrement & Formations:	200.00 €	Total Encadrement & Formations:	750.00 €	550.00 €	130.00 €
Coûtants:		Fédérations:			
Adhérent	14 000.00 €	Nitrox	3 852.42 €	14 000.00 €	3 430.00 €
		Licences	600.00 €	4 500.00 €	645.58 €
		Autres frais	608.57 €	600.00 €	832.87 €
		Adhérents	155.00 €	500.00 €	345.00 €
Total Coûtants:	14 000.00 €	Total Fédérations:	5 600.00 €	9 400.00 €	4 413.71 €
Sorties:		Sorties:			
Sorties Divers	1 000.00 €	Sorties	510.35 €	975.00 €	964.65 €
Autres Manifestations	1 700.00 €	Autres Manifestations (Gilet des rois)	2 000.00 €	1 000.00 €	708.57 €
AG-BBQ	1 700.00 €	AG-BBQ	2 200.00 €	500.00 €	314.00 €
Fosses	1 700.00 €	Fosses	2 200.00 €	2 475.00 €	515.22 €
Total Sorties Divers:	1 700.00 €	Total Sorties:	5 175.00 €	2 475.00 €	515.22 €
Sorties Ecole:		Sorties Ecole:			
Nitrox - Cergy	3 400.00 €	Nitrox - Cergy	4 600.00 €	1 200.00 €	1 195.00 €
Niveau 263 - Nîmes	13 400.00 €	Niveau 263 - Nîmes	15 300.00 €	1 900.00 €	603.00 €
Cap coteaux N4	2 250.00 €	Cap coteaux N4	2 250.00 €	2 600.00 €	2 600.00 €
Les bulles - Corse	12 200.00 €	Les bulles - Corse	14 800.00 €	5 700.00 €	4 400.00 €
Total Sorties Mer:	31 250.00 €	Total Sorties Mer:	36 950.00 €	5 700.00 €	4 400.00 €
Sorties Mer:		Sorties Mer:			
Morgat	5 700.00 €	Morgat	6 200.00 €	500.00 €	131.50 €
Enfant	2 240.00 €	Enfant	2 240.00 €	-	-
Charnes	1 200.00 €	Charnes	1 200.00 €	-	-
Nemo 33	2 200.00 €	Nemo 33	2 200.00 €	-	-
Pomparilles	2 500.00 €	Pomparilles	3 000.00 €	500.00 €	385.00 €
Total Sorties Mer:	11 800.00 €	Total Sorties Mer:	17 600.00 €	1 000.00 €	443.50 €
Total Catégories de revenus:	87 650.00 €	Total Catégories de dépenses:	87 650.00 €	-	1 213.48 €
Solde au 31/07/2014		Solde au 31/07/2014		898.89 €	

Annexe B : Evolution des effectifs



**Tableau Repartition Adhérents pour
COS**



	2012-2013		2013-2014			
	Partis	Retés	Nouveau			
Nombre Licenciés	113		108		Total	
	31	82	26		Homme	
	19	63	11		Femme	
	12	19	15			
Nombre Licenciés Age<18	13		13		Total	
	5	8	5		Homme	
	6	5	1		Femme	
	5	3	4			
Nombre Licenciés Age>=18	100		95		Total	
	26	74	21		Homme	
	19	59	10		Femme	
	7	18	11			
Nombre Licenciés Sévriens Age >=18	37		36			
	11	26	10			
Nombre Licenciés Sévriens Age <18	2		5			
	1	1	4			
Entraîneurs	19		20		Total	
	1	18	2		Homme	
	1	14	2		Femme	
	8	4	8			
Adhérents en formation	51					
Dossiers Incomplets	1					
	pN1	pN2	pN3	pN4	Aucun	Passage
	14	8	15	8	42	15



Tableau Repartition Adhérents par Niveau



109	19	128	93
-----	----	-----	----

COS	Thales	Total
-----	--------	-------

Maintien

25	6	31
19	5	24
6	1	7

Total

Homme

Femme

pN1

14	1	15
4	0	4
10	1	11

Total

Homme

Femme

pN2

8	2	10
6	1	7
2	1	3

Total

Homme

Femme

pN3

15	0	15
13	0	13
2	0	2

Total

Homme

Femme

pN4

5	1	6
5	1	6
0	0	0

Total

Homme

Femme

Passage

16	4	20
6	2	8
10	2	12

Total

Homme

Femme

Enfants

6	0	6
5	0	5
1	0	1

Total

Homme

Femme

Entraîneurs

20	5	25
16	5	21
4	0	4

Total

Homme

Femme



Annexe C : Manifestations et vie du club

CONVENTIONS & PARTENARIATS

Le COS Plongée une Association Loi 1901, représenté par Statuts du COS fondés en 1945 MAJ en 2010 !
Rappel aux Assemblées Générales le Quorum passe de 25% des Inscrits à 10 % des Inscrits depuis 2010 !
Rappel de notre Partenariat avec le CSE Thales depuis 1987 et de son Président Philippe LE COCQ !
Fin du Partenariat avec la Société Générale Agence de Sèvres que nous avons depuis 2004-2005 !
Ouverture d'un partenariat avec le Crédit Mutuel Agence de Sèvres de l'ensemble des sections du COS.
Renouvellement Convention Dynamics Sèvres depuis 2004-2005 avec 10 Cartes Loisirs Gratuites !
Renouvellement Partenariat PARIS Nautique depuis 2010 des Permis Bateau pour les Adhérents du COS.
Renouvellement Partenariat depuis 2010 avec la Base Loisirs de CERGY Pontoise pour Nages ou RIFAP ou NITROX en milieu naturel ainsi que la Nage en Eau Vive qui remporte visiblement un franc succès.
Accueil temporaire sur quelques séances d'une poignée de plongeurs de l'Association Sportive Culturel BNP PARIBAS Plongée de la Piscine d'Issy les Moulineaux suite à des risques d'effondrement de la toiture !

ACTIVITES

Réception le jour de la reprise de la saison 2013-2014 par Mme Sylvie NOWAK Directrice de la Piscine de Sèvres et de Mr Christian PICHON Directeur de Mission Sports des clés du Chalet du COS Plongée mis à disposition par la Mairie de Sèvres sur le Parking pour notre Matériel Plongée que nous remercions.
Remerciements à Toutes et Tous pour votre soutien fin 2013 pour la période que nous avons traversés.
Forum des Associations au SEL en Septembre 2013 et remerciements à nos Adhérents venus nombreux !
Beaujolais Nouveau 2013 remerciements « Au Soleil Levant » des 36 Bouteilles + Galette des Rois 2014.
BBQ de Fin de Saison 2013-2014, nous étions 107 personnes pour cet événement convivial et familial même sous la pluie.

Succès des Baptêmes donnés Gratuitement aux Amis et Enfants Adhérents COS Plongée ou CSE Thalès !
Cours de Biologie sous-marine avec Formation aux premiers Diplômes de Biologie sous-marine dispensés par Jean-Paul LAMIRAL avec en fin saison Porquerolles comme sortie Biologie sous-marine.
Organisation des Groupes de Préparations de Niveaux et Répartition des Blocs par Jeudis et Séances OK.
Succès de la Salle du COS et différents Groupes de Préparations de Niveaux avec notre Rétroprojecteur.
Poursuite d'un Calendrier 2013-2014 Unique de Réservation Salle du COS pour le COS Section Plongée.
Troisième Saison de la Section Photo et son Animateur Didier HIRSCH E1 Photographe Professionnel !
Troisième Saison et succès de Section Enfant de 8 à 14 Ans des Adhérents pour Philippe-Michel GUILLET E3 !

Prise en main de la Ligne Maintien et investissement de Didier HIRSCH & Isabelle HAZARD & Philippe-Michel GUILLET & Philippe Le Cocq.

Excellente Saison d'un Groupe de 15 Préparations Niveau 1 très motivés animé par Pascal LAUNAY E3.
Pour les Sorties avec Master CSE Thales, instauration d'une taxe participative pour les Sacs de Plongée transportés des Adhérents qui ne sont pas dans ces véhicules, cela suite à de nombreux dépôts sauvages !

A l'initiative de Stéphane CLEMENT, améliorations techniques de notre Site Internet. Proposition de mise en place de Formulaire d'Inscriptions au BBQ & AG et pour la Saison 2014-2015 des Fosses...



Actualisation des informations des 9 sections du Site Internet Officiel du COS : <http://www.cosevres.fr/>
Représentant le Karaté – Judo – Rugby – Basket – Football – Volley – Athlétisme – Natation – Plongée !

FORMATIONS

- 15 Nouveaux Niveau 1 Autour de Pascal LAUNAY avec Lena WAINBLUM et Patrick WARNIER et Emmanuelle LAGUERITE et Patrick VIVIER.
- 01 Niveau 2 Passerelle PADI
- 03 Nouveaux Niveau 2 Autour de Philippe-Michel GUILLET avec Frédéric AUSSEDAT et, Christophe GRIGNON et Laurent ZANELLO.
- 06 Nouveaux RIFAP Autour de Philippe Michel- GUILLET PSE2 et Didier HIRSCH ANTEOR
- 06 Plongeurs NITROX Autour de Philippe Michel- GUILLET
- 01 Nouveau Niveau 3 Autour de Christophe DUPUIS avec Xavier CHAGNY et Laurent PAVARD, et Jean-Pierre ALLARD (présent à toutes les Fosses).
Organisation Simulation d'accident à Niolon par Philippe-Michel GUILLET E3.
- 03 Préparations Niveau 4
- 02 Préparations MF1 On compte sur vous : Anne-Marie LEJEUNE & Lena WAINBLUM.
- 02 Moniteurs Fédéraux 1^{er} Respect & Félicitations à Beata DABROWSKA & Xavier CHAGNY.
- 02 Formateurs Biologie N1 Félicitations à Xavier CHAGNY & Anne-Marie LEJEUNE.
- 05 Nouveaux Plongeurs Biologistes Niveau 1
- 02 Nouveaux Plongeurs Biologistes Niveau 2
- Formation Initiateurs Autour de Laurent PAVARD:
Félicitations à Florent BROSSIER qui devient E2 Niveau IV Initiateur.
- 04 animateurs Classe I/II NEV
Philippe-Michel GUILLET; Christophe DUPUIS; Laurent ZANELLO;
Xavier CHAGNY
- 02 Nouveaux RIFA Apnée Philippe-Michel GUILLET & Christophe DUPUIS.
- 05 Nouveaux Niveau 1 Apnée
- Délivrances de Nouveaux Brevets Plongeur du Nouveau Code du Sport pour la 4^{ème} Année :
- 02 PA40 : Plongeur Autonome 40 Mètres.
 - 01 PE40 : Plongeur Encadré 40 Mètres.
- Délivrances de Nouveaux Brevets Plongée Enfant du Nouveau Code du Sport pour la 3^{ème} Année :
- 01 1^{ère} Etoile de Mer 01 2^{ème} Etoile de Mer
 - 01 Plongeur OR 01 Plongeur ARGENT
 - 03 Plongeurs BRONZE

Merci à Sylvain SANCHEZ E3 d'être venu d'Allemagne pour encadrer en Sortie Passages de Niveaux !



Annexe D : Sorties 2013-2014

- Le 5 octobre : CERGY (Rifap et nage)	18 Participants
- Passage du Nitrox certifié	Aucun Participant
- Les 7 et 8 décembre : NEMO 33 (Autonomes)	30 Plongeurs & 13 Accompagnants
- Le 19 avril : Fosse ODYSSEE Chartres & Auberge du Bout des Près	24 Plongeurs & 8 Accompagnants
- Du 18 au 24 mai : NIOLON (Passage 1ères bulles, Niveaux 2 et 3)	21 Plongeurs
- Du 1 au 6 juin : PORQUEROLLES (Bio & Autonomes)	18 Plongeurs & 1 Accompagnants
- Le 15 juin : CERGY (Nitrox & NEV)	14 Participants
- Du 4 au 8 juillet : MORGAT (Autonomes)	12 Plongeurs
- Du 28 septembre au 4 octobre : ESTARTIT (Autonomes)	Une dizaine d'inscrits

Remerciements à Laurent BARON & Philippe LE COCQ pour Inscriptions et Organisations des SORTIES !

FOSES UCPA Aqua 92 Villeneuve la Garenne

- 7 Fosses → Merci Aux Référents des Lignes pour Organisations !

Annexe E : Ligne Maintiens

Conditions d'inscriptions :

- Cette section est ouverte à tous les plongeurs ayant un brevet de plongée et ne souhaitant pas intégrer une ligne d'eau de préparation d'un brevet technique supérieur

Activités de la section maintien :

- Conserver et faire progresser une forme physique et les acquis techniques par des exercices faisant travailler les différentes filières énergétiques
- Préparer le Niveau 1 d'apnée (Environ 6 séquences) et préparer le niveau 2 d'apnée pour les titulaires du niveau 1
- Intégrer le cours photo (Niveau 2 minimum – Environ 8 séquences)
- Préparer ses niveaux de Nitrox (Environ 2 cours pour le Nitrox 1er niveau)
- Entretenir ou perfectionner ses compétences de plongeur secouriste (Révision RIFAP– Tractage, sortie de l'eau, analyse des victimes, appel des secours, ..)
- Travailler le regard subaquatique afin de mieux appréhender l'environnement bio (Environ 2 séquences)
- Travailler les bases de la nage en eau vive (Environ 5 séquences)
- Disposer d'un suivi de ses performances par quelques exercices mesurés
- Travailler des sujets connexes (matelotage ou nautisme par exemple) et des thèmes connus (décompression par exemple) afin de maintenir ses connaissances et progresser sur l'environnement global de notre activité.

Equipement demandé :

- Palmes, masque et tuba
- Shorty léger+ ceinture de plomb (500g ou 1kg)
- Enthousiasme contagieux

Conditions des cours :

- Cette ligne d'eau n'est pas diplômante (hors N1 d'apnée et Nitrox). C'est donc à chacun de gérer ses présences et ses objectifs. Les encadrants se relaieront afin d'offrir les meilleures compétences sur chaque sujet. (Apnée, Nitrox, photo, matelotage, biologie, technique, NEV, etc.)
- Une trame de programme sera précisée à la rentrée

Calendrier :

- Toutes les séances des jeudis



Annexe F : Matériel

Nous remercions beaucoup la mairie pour l'achat et l'installation du chalet, cet investissement nous a permis de mieux stocker le matériel et a facilité beaucoup l'organisation du club.

Cette année il y a eu 70 prêts de matériel club, rappel sortie hors club N3 mini.

Les demandes de matériels sont à faire par mail dès votre inscription à une sortie, ou dès que vous prévoyez votre sortie, car les achats et l'entretien se font en fonction de vos demandes, un petit rappel par mail 15 jours avant me permet d'éviter les oublis.

Les prêts et les retours de matériel se feront en main propre, cela me permet de vous passer les consignes et qu'elles soient appliquées, les dates et les horaires devront être respectées car comme vous j'ai d'autres obligations et les sorties sont souvent proches les unes des autres.

Le matériel en prêt ne doit pas être modifié ou démonté, pour quelque raison que ce soit (Combi étanche, ajout d'un émetteur ou autres.)

Pour mémoire, l'entretien d'un détendeur coûte environ 70€, une stab 200€, et un détendeur complet 350€, un compas 50€, un profondimètre 90€.

La préparation du matériel pour les prêts et les différents aller et retour sont très gourmands en temps, voilà pourquoi plus vos demandes sont précoces, et les dates d'emprunt et de retour respectées, mieux je peux m'organiser (mini 1 semaine).

Il va de soit que le matériel doit être vérifié par vous lors du prêt et avant utilisation, et il doit être rendu en parfait état, rangé, rincé à l'eau claire et sec.

Il est très important de signaler tous problèmes, mauvaise utilisation ou mauvais rinçage, afin de permettre à tous d'emprunter du matériel en bon état, le matériel est révisé une fois par an, donc par entre chaque sortie.

Cette année les journées d'entretien des blocs ont été faites en juin 2014.

Le club poursuit sa politique d'achat et d'entretien des détendeurs, nous achetons 5 à 6 détendeurs par an ils sont en prêts pour les sorties durant 3 ans puis ils passent en piscine.

Des stabs ont été achetées en fin d'année elles seront disponibles pour la piscine en septembre, et 3 stabs enfant ont également été achetées, uniquement pour la piscine pas en prêt.

Si certains d'entre vous ont des plombs et des ceintures inutilisées le club est preneur.

Cette année nous avons acheté 4 blocs de 10L en remplacement des blocs réformés ces dernières années. Depuis cette année il y a des chouchous sur les blocs, en fonction de la couleur ils vont soit au chalet soit



chez Thales, afin d'éviter les allers retours de blocs pleins.

N'oubliez pas de venir chercher les blocs au chalet ou au camion avant la séance et de les sortir des vestiaires dès que possible pour libérer la piscine avant 22h, rangement des blocs compris.

Des accroches octopus seront mis en place sur les stabs piscine à la rentrée.



Annexe G : Section Photo

Conditions d'inscriptions :

- Cette section est ouverte à tous les plongeurs autonomes, de niveau 2 minimum et ne souhaitant pas intégrer une ligne d'eau de préparation d'un brevet technique supérieur

Activités de la section Photo :

- Cours théoriques: Bases photographiques, post-production, composition de l'image (3 séances)
- Cours théoriques en salle et pratiques dans le petit bassin de photographie sous-marine (4 à 5 séances)
- Niveau: de photographe débutant à photographe confirmé qui a envie de s'améliorer
- Permet d'avoir des bases complètes pour démarrer ou avancer dans la pratique de la photo sous-marine.

Equipement demandé :

- Masque et tuba
- Matériel de photo sous-marine en état de marche.
- Enthousiasme contagieux supérieur à celui demandé par PMG

Conditions des cours :

- Cette section ne délivre pas de diplôme. C'est donc à chacun de gérer ses présences et ses objectifs.
- Une trame de programme sera précisée à la rentrée

Calendrier :

- Le calendrier sera donné peu de temps après la rentrée

Annexe H : Section Enfant

Conditions d'inscriptions :

- Etre né avant le 30 juin 2001 et avoir 08 ans lors de la première séance (Pour les enfants nés avant le 01/09/2006, c'est obligatoirement le cas, pour ceux nés juste après, cela dépendra du calendrier) pour la plongée bouteille
- En dehors du club la plongée libre n'a pas d'âge minimum mais un âge minimal de 6 ans est préconisé
- Avoir un tuteur légal licencié au club présent sur le lieu de formation.
- Pour espérer une validation de plongeur bouteille, il faut s'engager à être présent au minimum à 2 des séances « piscine » et 3 des séances fosse, les acquisitions de théorie seront organisées en cours selon le groupe constitué.
- Certificat médical de non contre-indication à la plongée subaquatique fourni lors de la première séance et valide jusqu'en fin de cursus tel que défini en fin de document (conditions préalables)
- Avoir régler une cotisation.

Diplômes préparés :

- Les élèves prépareront les niveaux de plongée enfant et pourront obtenir, selon leur évolution, les diplômes de plongeur de bronze ou de plongeur d'argent
- Les diplômes étoiles de mer pourront être attribués aux enfants remplissant les conditions de validation de ceux-ci
- Les qualifications plongées du bord ou d'un bateau ne seront probablement pas abordées. Celles-ci étant obligatoirement passées en milieu naturel
- La qualification plongeur d'or peut être préparée mais une fin de formation et/ou une validation en milieu naturel sera impératif et, ou non, réalisé par le club

Equipement demandé :

- Masque et tuba adaptés à l'enfant (conseil possible auprès des moniteurs)
- Palmes disponibles à la piscine mais l'enfant peut venir avec les siennes
- Shorty léger

Conditions des cours :

- Le tuteur de l'enfant aura en charge l'enfant avant et après la séance
- Le tuteur de l'enfant organisera l'habillage et le déshabillage de l'enfant dans les vestiaires
- Le tuteur de l'enfant sera présent sur les bassins et en salle lors des séances de cours de manière à pouvoir être sollicité à tout moment par les moniteurs en charge des mineurs

Calendrier :

- Séances piscine les jeudis des vacances scolaires
- Séance cours théorie soit un soir de vacances scolaires ou le jour de la fosse
- Fosses selon calendrier COS

**TABLEAU DES CONDITIONS DE LA PRATIQUE DE LA PLONGÉE ENFANT
 EN MILIEU NATUREL en ENSEIGNEMENT ou en EXPLORATION**

Espace d'évolution	Age des plongeurs	Niveaux de pratique	Compétence minimum de l'encadrement de la palanquée	Effectif maximum de la palanquée. Encadrement non compris
0 – 1 mètre Plongée libre Rando Sub	< 8 ans	Etoile de mer 1 Découverte	E1 ou Guide de Rando Sub en exploration*	8
		Etoile de mer 2 et 3 Perfectionnement		
0 - 2 mètres	8 – 10 ans	Baptême	E1	1
0 - 3 mètres	10 – 14 ans			
0 – 6 mètres	8 – 14 ans	Formation Plongeur Bronze	E1	1 (2 en fin formation)
		Plongeur Bronze	E 1	2
		Plongeur Argent	E1 ou GP en exploration	2 + 1 plongeur P1 minimum ou 1+2 P1
0- 12 mètres	10 – 12 ans	Plongeur Or	E2 ou GP en exploration	2 + 1 plongeur P1 minimum ou 1 + 2 P1
0 – 20 mètres	12 – 14 ans			

* En référence aux dispositions prévues pour la randonnée subaquatique dans le manuel de formation technique, un entraîneur Apnée ou un initiateur de Pêche sous-marine peut assurer les fonctions de guide de Rando Sub dans le dispositif mentionné ci-dessus.

CONDITIONS PREALABLES

La pratique de l'activité nécessite :

- L'autorisation écrite préalable du responsable légal du mineur. (Autorisations FFESSM et UCPA)
- La prise de la licence enfant de la FFESSM (excepté pour la première étoile qui est un niveau de découverte).
- La présentation d'un certificat médical de non contre indication à la plongée subaquatique de moins d'un an délivré :
- Pour les étoiles, à l'exception de la première, par un médecin généraliste (la première étoile est un niveau de découverte ne nécessitant pas d'avis médical).
- Pour les plongeurs de bronze, argent et or, par un médecin fédéral ou un médecin spécialisé tel que défini dans l'annexe 1 du Règlement Médical Fédéral.
- La visite médicale est annuelle; elle est effectuée par un médecin généraliste, fédéral ou un médecin spécialisé (cf. ci-dessus) qui, conformément aux règles de bonnes pratiques médicales, peut prescrire ou réaliser une audio-tympanométrie. Toutefois, pour les enfants âgés de 8 à 12 ans, le médecin peut définir une périodicité moindre.



- La visite médicale de non contre-indication n'est pas nécessaire pour le baptême, sauf pour les enfants en situation de handicap.

Annexe I : Budget du 01/08/14 au 31/07/15

Budget 2014-2015

898.89 €

AG Comptes 2013-2014 Budget 2014-2015.xls



Solde sur Comptes à fin d'exercice 2013-2014 :

Catégories de Revenus		Catégories de Dépenses		Delta	
Budget	Réel	Budget	Réel	Budget	Réel
Autres revenus		Divers			
Subventions	10 000.00 €	Divers-Fournitures	500.00 €	10 000.00 €	- €
Subventions CNDP		Frais Bancaires	40.00 €	500.00 €	- €
Intérêts		Assurances	3 600.00 €	40.00 €	- €
Total Autres revenus	10 000.00 €	Total Divers	4 140.00 €	3 600.00 €	- €
Beauvolat		Beauvolat		5 860.00 €	- €
Abandon Note de frais	4 500.00 €	Note de frais	4 500.00 €	- €	- €
Total Beauvolat	4 500.00 €	Total Beauvolat	4 500.00 €	- €	- €
Matériel		Matériel			
Matériel		Matériel	6 000.00 €	- €	- €
		Matériel sécurité	2 100.00 €	6 000.00 €	- €
		ITV	2 035.00 €	2 100.00 €	- €
		Salles	400.00 €	2 035.00 €	- €
		Matériel Adhérents	6 000.00 €	400.00 €	- €
		Matériel Vente	2 000.00 €	6 000.00 €	- €
Total Matériel	8 400.00 €	Total Divers	18 535.00 €	- €	- €
Encadrement & Formations		Encadrement & Formations		10 135.00 €	- €
		Autres formations	200.00 €	10 135.00 €	- €
		RFAP	400.00 €	200.00 €	- €
		ITV	150.00 €	400.00 €	- €
Total Encadrement & Formations	200.00 €	Total Encadrement & Formations	750.00 €	200.00 €	- €
Collations		Fédérations		550.00 €	- €
Adhérent	17 000.00 €	Licences	4 500.00 €	550.00 €	- €
Nitrox		Nitrox	600.00 €	12 500.00 €	- €
		Adhésions	500.00 €	- €	- €
Total Collations	17 000.00 €	Total Fédérations	5 600.00 €	600.00 €	- €
Sorties Divers		Sorties		500.00 €	- €
Autres Manifestations	1 000.00 €	Autres Manifestations (Galette des rats...)	975.00 €	11 400.00 €	- €
AG-BBQ	1 700.00 €	AG-BBQ	2 000.00 €	975.00 €	- €
Fosses	2 700.00 €	Fosses	2 200.00 €	1 000.00 €	- €
Total Sorties Divers	2 700.00 €	Total Sorties	5 175.00 €	2 475.00 €	- €
Sorties Ecole		Sorties Ecole			
Nitrox : Cergy	3 400.00 €	Nitrox : Cergy	3 400.00 €	- €	- €
Niveau 2&3 : Niolon	13 400.00 €	Niveau 2&3 : Niolon	15 000.00 €	1 600.00 €	- €
Cergy		Cergy		- €	- €
1ère bulles : Corse	12 000.00 €	1ère bulles : Corse	13 500.00 €	1 500.00 €	- €
Total Sorties Mer gain	28 800.00 €	Total Sorties Mer	31 900.00 €	3 100.00 €	- €
Sorties Mer gain		Sorties Mer			
Morgat	5 700.00 €	Morgat	6 200.00 €	500.00 €	- €
Charres	1 200.00 €	Charres	1 200.00 €	- €	- €
Nemo 33	2 200.00 €	Nemo 33	2 200.00 €	- €	- €
Boquerolles	2 500.00 €	Boquerolles	3 000.00 €	500.00 €	- €
Total Sorties Mer gain	11 600.00 €	Total Sorties Mer	13 600.00 €	1 000.00 €	- €
Total Catégories de revenus	83 200.00 €	Total Catégories de dépenses	83 200.00 €	- €	- €
Solde sur Comptes à fin d'exercice 2014-2015 :	898.89 €				